

Chaire FFJ/Valeo 2020
« Technologies innovantes pour une mobilité durable »

Appel à candidatures - Date limite 31/05/2019



Le système d'innovation japonais qui a permis le rattrapage des économies européennes puis américaine jusqu'au début des années 1990 a, par la suite, fait l'objet d'un certain nombre de critiques pour ne pas avoir été en mesure de générer les innovations à l'origine de la « nouvelle économie », tout particulièrement dans le domaine de la communication et de l'information ou bien encore dans celui des biotechnologies. Après une période de réformes, on assiste à l'émergence d'une nouvelle vague d'innovations, dans les secteurs qui constituent traditionnellement des points forts de l'économie japonaise tels que l'automobile ou la robotique mais aussi dans des domaines jugés tout particulièrement prioritaires, tels que le développement durable.

L'objectif de la Chaire Valeo est d'analyser les technologies, les acteurs - privés et publics ainsi que les collaborations entre eux - et les moyens institutionnels et financiers susceptibles de faire émerger des innovations de rupture en matière de mobilité durable. Une attention toute particulière est portée sur les technologies suivantes :

- les technologies de mobilité au service d'une nouvelle génération robotique ;
- les technologies amont et aval dans le secteur automobile, susceptibles d'améliorer le bilan énergétique ainsi que le confort ;
- les technologies permettant la prolongation de la mobilité pour les générations les plus âgées dans un contexte de vieillissement accéléré ;
- les technologies de la connectivité visant à concevoir, mettre en œuvre et maintenir une infrastructure informatique liée à un large éventail de services de mobilité (*nouvel axe pour 2019*).

La méthodologie utilisée peut varier, d'une analyse quantitative de données de brevets à une perspective plus qualitative reposant sur des études de cas. Est encouragée toute étude sur les liens entre la recherche scientifique et les applications industrielles, en relation avec les besoins sociaux, sur la convergence entre technologies et sur l'émergence potentielle de nouvelles industries.

Objectifs des Chaires de la FFJ

Les Chaires de la [Fondation France-Japon](http://ffj.ehess.fr) de l'[EHESS](http://ehess.fr) ont pour principal objectif de mener à une collaboration étroite entre la ou le lauréat(e), l'équipe de la FFJ et son partenaire. Les Chaires de la FFJ visent ainsi à permettre à la ou le lauréat(e) de continuer ses recherches, conformément au projet présenté dans sa candidature avec des objectifs spécifiques pour son séjour, en tirant profit du vaste réseau de recherche en sciences humaines et sociales et l'environnement international et interdisciplinaire des institutions parisiennes. La collaboration avec les départements stratégiques et de recherche et développement du partenaire est une excellente opportunité pour la ou le lauréat(e) d'accéder à un réseau d'experts, au-delà du monde académique. Les lauréats des Chaires sont accueillis dans les locaux parisiens de l'EHESS et bénéficient d'un bureau partagé, d'un soutien administratif, de l'accès aux salles de réunions et aux bibliothèques.

Engagements des lauréats

Les lauréats s'engagent à participer aux activités scientifiques de la FFJ dans une logique d'échanges avec l'équipe et les autres chercheurs invités. La FFJ accorde une grande importance à la capacité des candidats à créer des liens et à mener des collaborations avec les chercheurs de la région parisienne et d'Europe.

Les lauréats s'engagent également à :

- soumettre une présentation de leur projet de recherche de 2 pages en anglais avant leur séjour ;
- participer à des réunions de travail régulières avec l'équipe de la FFJ et à des rencontres avec ses partenaires ;
- organiser un workshop ;
- soumettre un document de travail de 25 à 50 pages en anglais en fin de séjour afin de présenter les principaux résultats de leur séjour à Paris.

Séjour et bourse

Les candidats peuvent demander un séjour d'une durée de 5 ou 10 mois, entre le 01/01/2020 et le 31/03/2021, en fonction de leurs disponibilités.

Les lauréats recevront une bourse, destinée à couvrir d'une part leurs dépenses de mobilité et de séjour à Paris, et d'autre part les dépenses liées à la réalisation du projet de recherche. Cette bourse est cumulable avec d'autres financements à condition que les lauréats soient basés à Paris.

Éligibilité et évaluation

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheuses et chercheurs internationaux de haut niveau, juniors et seniors, ainsi qu'aux professionnels des secteurs public et privé. Les candidats doivent être suffisamment avancés pour pouvoir attester de leur capacité à conduire des recherches, mais un doctorat n'est pas obligatoire pour postuler.

Après la clôture de l'appel, le Comité de sélection de la FFJ examinera les candidatures et désignera les lauréats. Les principaux critères d'évaluation seront la qualité scientifique du projet, mais aussi sa viabilité et la justification d'un séjour à Paris dans le cadre du projet. Les candidatures seront examinées sans considération des critères d'âge, de nationalité, du lieu de résidence, ou du pays d'affiliation institutionnelle. Le Comité communiquera les résultats aux candidats en juillet 2019 avant leur annonce publique.

Candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- le [formulaire de candidature](#) ;
- un curriculum vitae incluant une liste de publications ;
- deux lettres de recommandation pour les candidats ayant obtenu leur doctorat il y a moins de cinq ans.

L'ensemble des documents doit être envoyé par email à l'adresse applications_ffj@ehess.fr **avant le 31/05/2019 minuit** (heure française). Vous pouvez adresser toutes vos questions à la même adresse.